



« QUAND LA DÉTERMINATION NE SUFFIT PAS :
LA SITUATION DESTRAVAILLEUSES DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC »

publié par le
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, 29 octobre 2012

STRUCTURE D'APPUI AUX FEMMES

« **Recommandation** : Une structure permanente de formation, de placement et de suivi destinée aux femmes. »

Ailleurs au Canada, plusieurs organismes permanents spécialisés dans les services de formation et de placement des femmes dans des métiers et occupations de la construction ont fait leurs preuves dans ces domaines, mais également en ce qui a trait au suivi effectué auprès des entreprises. En outre, au Québec, certains organismes en employabilité pour femmes ont une expertise par rapport à la mise en place et la coordination des formations destinées aux femmes qui veulent intégrer des métiers majoritairement masculins.

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail est persuadé que nous pouvons agir concrètement pour améliorer la situation des femmes dans le secteur de la construction, et ce, en ayant recours à des interventions structurelles. Il va de soi qu'il s'agit là d'une question de volonté, et qu'il faut aussi un engagement à long terme pour changer la situation. Certes, le financement par projet peut servir dans des cas d'expérimentation à l'égard d'une nouvelle problématique. Cela dit, pour changer un problème structurel, ce qui est le cas dans l'industrie de la construction au Québec, il faut des actions structurantes et permanentes.

La détermination du type de structure et de la forme qu'elle prendra devra tenir compte de la réalité de l'industrie québécoise de la construction. Aussi, il sera important de se baser sur les succès connus en matière de structure de soutien et d'approche spécifique pour la formation, l'intégration et le maintien des femmes dans les métiers de la construction.



Voici quelques exemples de succès :

1) CENTRE D'ORIENTATION ET DE FORMATION POUR FEMMES EN RECHERCHE D'EMPLOI (COFFRE) : Cet organisme spécialisé dans l'intégration des femmes en emploi à Saint-Jean-sur-Richelieu a, dans le passé, mis sur pied des programmes visant à former et intégrer les femmes dans des métiers non-traditionnels.

www.coffre.ca

2) WOMEN BUILDING FUTURES : Organisme albertain travaillant pour la formation, l'intégration et le maintien en emploi des travailleuses de la construction.

www.womenbuildingfutures.com

Source : Commission de la construction du Québec, consulté le 14 octobre 2012



Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail [CIAFT]

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 403 Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone : 514-954-0220 poste 1703 • Télécopieur : 514-954-1230
info@ciaft.qc.ca • www.ciaft.qc.ca